

Economix

<http://economix.fr>

Fondement historique de la qualité des institutions politiques : l'expérience parlementaire à l'indépendance

Document de Travail
Working Paper
2015-29

Joseph Keneck Massil



UMR 7235

Université de Paris Ouest Nanterre La Défense
(bâtiment G)
200, Avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX

Tél et Fax : 33.(0)1.40.97.59.07
Email : nasam.zaroualete@u-paris10.fr

université
Paris Ovest

Nanterre La Défense

Fondement historique de la qualité des institutions politiques : l'expérience parlementaire à l'indépendance¹

Joseph Keneck Massil

Economix

joseph_keneckmassil@u-paris10.fr

Résumé: Cet article propose une nouvelle variable pour expliquer la démocratie contemporaine en Afrique : l'expérience parlementaire à l'indépendance définie comme la différence entre la date de naissance de parlement et l'indépendance. Ce faisant, cette étude explore un canal de transmission de la thèse d'Acemoglu et al. (2001) quant à l'impact sur la qualité des institutions actuelles du type de colonie adopté durant la colonisation. La prise en compte de cette nouvelle variable permet de mettre en évidence une relation négative entre le manque d'expérience parlementaire des pays africains au moment de l'accession à l'indépendance (42 pays) et la qualité de la démocratie. En combinant des variables de la théorie de la modernité et des variables historiques, géographiques et socioculturelles, nous parvenons à prouver empiriquement et de façon robuste que le manque d'expérience parlementaire à l'indépendance des pays africains explique la dynamique négative de leur démocratie contemporaine.

Mots clés : Age parlement, colonisation, démocratie, indépendance.

JEL : N40, 010, P50.

Abstract : This paper proposes a new variable to explain contemporary democracy in Africa: parliamentary experience independence defined as the difference between the Parliament's date of birth and independence. In doing so, this study explores a potential transmission channel of the Acemoglu et al. (2001) thesis concerning the colonial origin of institutional quality. Taking into account this new variable leads to a negative relationship between the lack of parliamentary experience at the time of independence and the quality of democracy in a sample of 42 countries. By combining variables of the theory of modernity, historical, geographical and socio-cultural variables, we provides a robust evidence that the negative dynamic of the contemporary democracy in Africa is explained by the lack of parliamentary experience at the time of independence.

Keywords: parliament Ages, colonization, democracy, independence.

JEL: N40, 010, P50.

¹ L'auteur remercie Sophie Harnay pour l'ensemble des discussions qui ont permis d'améliorer les versions préliminaires de ce travail. Il est également reconnaissant envers Blaise Gnimassoun, Luc-Désiré Omgba, Omar Sene, Said Souam et les participants du XXI Colloque de l'Association Tiers Monde tenu en juin 2015 à Rouen pour leurs critiques constructives.

1 Introduction

Dans une étude récente, Acemoglu et al. (2001) expliquent la divergence de sentier institutionnel contemporain dans les pays en développement par les différentes formes de colonies adoptées durant la colonisation. Selon Acemoglu et ses co-auteurs les colonies extractives ont émergé là où l'environnement sanitaire n'était pas favorable à la colonisation européenne en raison du niveau élevé de mortalité des colons. A l'inverse, dans les zones où les conditions géographiques étaient meilleures, se traduisant par une faible mortalité des colons, des colonies de peuplement et des institutions inclusives². ont été mises en place. Aussi, selon la même théorie, les colonies de peuplement ont tendance à produire des gouvernements postcoloniaux plus démocratiques que ceux des colonies extractives. Ainsi donc, les institutions conçues par les colons durant la colonisation continuent à avoir des effets y compris après les indépendances politiques des anciennes colonies.

Cependant, près de 15 ans après, aucune étude ne capte à notre connaissance le mécanisme de persistance du rôle joué par les institutions extractives héritées de la colonisation sur la qualité des institutions politiques en Afrique mis en évidence par Acemoglu et al. (2001). Ainsi, aucun canal validant cette théorie n'a été exploré.

Dans cet article, il s'agit d'examiner le canal par lequel les institutions extractives des anciennes colonies affectent la qualité de la démocratie dans les pays africains de nos jours. Nous formulons l'hypothèse selon laquelle la durée écoulée entre la date de naissance du parlement et la date de l'indépendance (par la suite l'expérience parlementaire à l'indépendance) influence la qualité de la démocratie actuelle en Afrique. Dans les colonies d'extraction d'Afrique, du fait des conditions sanitaires hostiles, les colonisateurs n'ont pas mis sur pied des arrangements parlementaires, pourtant propices au développement politique de ces colonies. Cela a conduit à l'absence d'une organisation parlementaire solide durant toute la période de colonisation. Dans la pratique, cela s'est traduit par l'adoption des parlements autochtones en Afrique seulement après les indépendances, matérialisées par le départ physique des colons. Nous utilisons le terme

² Le concept d'institutions inclusives et institutions extractives sont le fruit des travaux d'Acemoglu et Robinson. Les institutions inclusives créent les incitations et les opportunités nécessaires au développement, encourage la créativité et l'esprit d'entreprise dans la société alors que les institutions extractives ne le font pas.

parlement autochtone pour distinguer d'une part les organisations supposées être des parlements durant la colonisation, où siègent les colons eux-mêmes, et donc contrôlées par les non-autochtones et défendant les intérêts de la puissance coloniale et, d'autre part, les parlements constitués essentiellement d'élus locaux. Par exemple, au Cameroun, l'ARCAM (l'Assemblée Représentative du Cameroun) est composée de 40 Membres dont 24 Camerounais et 16 Français. Au Sénégal, lors des élections législatives de 1849, il fallait avoir vingt ans et être français pour être électeur. La représentation du Sénégal au parlement de la métropole coloniale sera même supprimée en 1852, il faut attendre 20 ans pour voir une nouvelle existence du parlement. Ce retour sera éphémère, puisqu'en 1876 la représentation législative du Sénégal est supprimée face aux craintes de l'administration coloniale qui redoute la puissance des députés. Ces exemples de fonctionnement des parlements des pays africains se retrouvent dans l'ensemble de l'Afrique, ce qui tend à confirmer que les parlements autochtones ou parlements indigènes avec pouvoirs de décisions n'ont été adoptés qu'après les indépendances. La mise en place des parlements seulement après les indépendances a ainsi privé l'élite politique africaine d'un réel cadre d'apprentissage de la démocratie au contact des colons.

A propos de la colonisation, Olsson (2009) met en évidence une relation positive entre durée de la colonisation³ et la démocratie contemporaine. Lorsque la durée de la colonisation est élevée, le pays dispose de nos jours d'une meilleure qualité de la démocratie. Dans la lignée de cette contribution, notre article explore le canal par lequel la colonisation peut être ou non bénéfique aux anciennes colonies en ce qui concerne le développement des institutions politiques. Pour ce faire, nous formulons une hypothèse complémentaire : les pays ayant connu de longue date avant l'indépendance l'exercice du pouvoir parlementaire sont en mesure de disposer d'une qualité de démocratie supérieure à celle des pays qui n'ont connu cet exercice qu'avec le passage à l'indépendance. L'argument sous-jacent est le suivant : le fait de disposer d'un parlement autochtone avant la date d'indépendance assure un processus d'apprentissage de la démocratie des élites locales au contact des colons encore présents dans le pays.

Plus précisément, notre hypothèse se construit à travers trois faits importants. D'abord, elle trouve son ancrage historique dans la lignée des travaux qui mettent en évidence le

³ La durée de la colonisation est la différence entre la date de l'indépendance et la date de la colonisation.

rôle joué par le parlement dans la divergence de sentier institutionnel entre l'Espagne, la France et la Grande Bretagne (North et Thomas, 1973). Ensuite, elle se consolide à travers les faits historiques et contemporains des parlements de divers pays. Enfin, elle s'inscrit dans le paradigme des recherches qui mettent en évidence l'importance des événements historiques dans l'explication de la divergence des arrangements institutionnels contemporains (North, 1990; Grier, 1999; Acemoglu et al., 2001, 2002; Olsson, 2009; Lange, 2004; Iyner, 2010; Nunn et Wantchekon, 2011; Omgba, 2015).

Premièrement, en ce qui concerne l'ancrage historique, l'importance du parlement dans la divergence des institutions politiques et économiques est historiquement mise en évidence par North et Thomas (1973). Selon ces auteurs, en Europe, la différence de trajectoire institutionnelle entre la Grande Bretagne, la France et l'Espagne s'explique par l'histoire du parlement de ces différents pays. En Grande Bretagne, le parlement a en effet obtenu le droit de contrôle sur le pouvoir fiscal de la monarchie, tandis que la faiblesse du parlement en Espagne et en France a conduit respectivement à la dictature et aux lois qui exproprient le peuple au profit de la monarchie. Ainsi donc, pour North et Thomas (1973), l'efficacité du parlement dans l'histoire du 15^{ème} siècle explique pourquoi la Grande Bretagne a pu disposer par la suite d'institutions politiques efficaces, contrairement à l'Espagne et la France. Toutefois, les travaux de North et Thomas (1973) portant sur le rôle du parlement dans l'explication des divergences de sentiers institutionnels n'ont pas été suivis de travaux traitant de cette question, et davantage de travaux se sont développés portant sur le rôle de la colonisation et de l'origine légale du droit. Notre objectif dans cet article est donc, dans la lignée de North et Thomas (1973), d'analyser précisément le rôle du parlement sur les trajectoires institutionnelles nationales.

Deuxièmement, dans les faits, l'histoire politique contemporaine des pays en développement montre le rôle crucial du parlement dans le renforcement ou la fragilisation de la démocratie. De la même façon, l'histoire des pays développés souligne le rôle capital joué par le parlement dans la formation d'institutions solides. En Afrique, on assiste ainsi depuis le début des années 2000 à des changements de constitutions visant l'amendement de l'article sur la limitation de mandat du président⁴. L'amendement de cet

⁴ Dans plusieurs pays africains, on assiste à une modification de l'article constitutionnel pour permettre aux présidents en exercice arrivés aux termes des deux mandats prévus par la constitution de pouvoir se représenter une

article permet aux différents présidents⁵ ayant déjà brigué le nombre maximum de mandats autorisés de briguer un ou plusieurs mandats supplémentaires. Dans quinze des seize pays qui ont réussi la modification de l'article sur la limitation de mandat, cette modification a eu lieu au parlement. Il est de fait important de se demander pourquoi les parlements africains permettent cette modification considérée comme anti-démocratique. Pourquoi ce phénomène se produit-il dans les parlements africains et pas ailleurs ? L'une des réponses possibles pourrait se trouver dans l'histoire politique de ces parlements. L'idée est alors la suivante : l'établissement du pouvoir parlementaire après les indépendances (l'établissement du pouvoir exécutif) a entraîné un manque de contre-pouvoirs de ce dernier facilitant le contrôle de tous les pouvoirs (judiciaire et parlementaire) par l'exécutif, ce qui continue à affecter la démocratie de nos jours. Parmi les pays développés, le cas de la France, et plus particulièrement l'histoire de la Révolution française, met en évidence le rôle essentiel du parlement. Le parlement reste en effet l'instance qui a joué un rôle crucial dans le passage de la monarchie absolue française à une monarchie constitutionnelle. Cette assemblée constituante est aussi celle qui permit de mettre fin à la royauté, à une société de classe et proclama la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (Furet et Richet, 1973; Mornet, 1933). De la même façon, dans l'histoire des Etats Unis, le parlement est central en ce sens qu'il est à l'origine de l'alternance démocratique au sommet de l'Etat. C'est ainsi le parlement qui proposa le XXII^e amendement de la constitution visant à limiter le nombre de mandats présidentiels à deux après que Franklin Delano Roosevelt fut le premier président à briguer plus de deux mandats. Dans le cas de la Grande Bretagne et l'Espagne, l'étude historique de North et Thomas (1973) met également en exergue le rôle joué par le parlement.

Troisièmement, dans la littérature sur les déterminants historiques, une abondante littérature met en évidence le rôle des faits historiques sur la qualité des institutions (voir Nunn, 2009 pour une présentation des différents travaux). Par exemple, des travaux empiriques expliquent la qualité de la démocratie dans les ex-colonies par l'origine légale du droit (La Porta et al., 1999), la mortalité des colons (Acemoglu et al., 2001), la densité de la population au 15^{ème} siècle (Acemoglu et al., 2002), la durée de la colonisation

troisième fois, puis une quatrième fois etc. C'est par exemple le cas de l'Algérie où le changement de constitution a eu lieu en 2009, de l'Angola en 2007, du Gabon en 2003, de la Guinée en 2001, ou encore du Niger en 2009, etc.

(Olsson, 2009), le mode de gouvernance britannique durant la colonisation (Lange, 2004; Iyer, 2010) et les types de ressources naturelles durant la période coloniale (Engerman et Sokolof, 1997; Omgba, 2015). Cette abondante littérature semble cependant s'être développée au détriment de la lignée des travaux de North et Thomas (1973) sur le rôle joué par le parlement dans la différence de trajectoire institutionnelle. De même, aucune étude ne se focalise sur les arrangements politiques parlementaires des pays africains durant la colonisation. Face à ces lacunes de la littérature économique, nous proposons donc d'étudier l'effet des parlements africains sur les trajectoires institutionnelles.

L'expérience du parlement est en mesure d'assurer de bonnes institutions démocratiques de par son autonomie construite au cours du temps. Dans les pays africains, le fait de connaître l'expérience parlementaire non durant la colonisation mais seulement après les indépendances exerce un effet négatif sur la qualité contemporaine des institutions politiques. Premièrement, les ex-colonies et les élites politiques post-indépendance n'ont pas bénéficié du processus d'apprentissage aux contacts des colons. Deuxièmement, l'adoption du parlement seulement après l'indépendance explique pourquoi les parlements de la plupart des pays d'Afrique sont contrôlés par le pouvoir exécutif.

L'apport de cet article repose sur l'explication historique de la démocratie en Afrique à l'aide de la construction d'une nouvelle variable d'expérience parlementaire à l'indépendance. Même en se concentrant exclusivement sur la durée écoulée entre l'indépendance et la naissance de parlement, cet article prend en compte d'autres aspects de l'histoire parlementaire des pays africains, comme par exemple la maturité des parlements et le régime politique parlementaire comme variable de contrôle dans l'analyse de robustesse. De plus, notre choix de mettre l'accent sur le déterminant historique à long terme de l'expérience parlementaire à l'indépendance ne vise pas à remettre en question l'importance des autres déterminants de la qualité des institutions politiques en Afrique, dont la centralité est soulignée par une littérature abondante. Par exemple, l'effet des ressources naturelles en Afrique (Wantchekon, 2002; Jensen et Wantchekon 2004; Collier et Hoeffler, 2005; Omgba, 2015) sur la longévité des présidents au pouvoir est empiriquement avéré (Omgba, 2009), ainsi que sur la fragmentation ethnique (Mozaffar et al., 2003 ; Bratton et al., 2012).

Cet article contribue également à la littérature contemporaine sur la qualité de la démocratie. Ce faisant, cette étude produit à notre connaissance la première analyse empirique qui explore un canal par lequel la théorie d'Acemoglu et al. (2001) s'applique au cadre africain. Ensuite, elle produit une première étude empirique susceptible d'étendre à plusieurs pays en développement la théorie de North et Thomas (1973) sur le rôle du parlement dans l'explication des sentiers institutionnels des pays actuellement développés (Grande Bretagne, France, Espagne). Troisièmement, elle fournit un premier cadre analytique et empirique pour comprendre dans quel contexte la colonisation peut être bénéfique ou négative (Olsson, 2009).

Le résultat empirique, établi sur un échantillon de 42 ex-colonies d'Afrique ayant connu leurs indépendance après 1900 met en évidence une relation de causalité négative entre le manque d'expérience parlementaire à l'indépendance et la qualité de la démocratie et les droits politiques. Ce résultat persiste même en présence de variables de contrôles reflétant différentes autres théories.

La suite de l'article s'articule comme suit : la section 2 expose l'ancrage théorique du rôle du parlement dans le fonctionnement des institutions politiques. La section 3 est consacrée à l'approche empirique (données, méthodologie économétrique et premières estimations). Les tests de robustesse sont présentés dans la section 4. Les canaux de transmission de l'expérience du parlement à la qualité de la démocratie contemporaine sont discutés dans la section 5. La section 6 sert de conclusion.

2. Analyse *northienne* des parlements

Dans l'explication de North et Thomas (1973) de l'essor du monde occidental, le parlement occupe une place primordiale dans l'adoption des différents arrangements institutionnels de droits de propriété qui ont émergé dans les différents pays.

Dans le cas de l'Angleterre, North et Thomas (1973) montrent que le rôle joué par le parlement à travers son opposition aux politiques fiscales extractives de la Couronne a permis un développement des droits de propriété et encouragé le commerce et l'initiative d'innovation. « La Couronne, en rivalité coûteuse avec d'autres nations, avait besoin de plus d'argent, et le parlement se montrait intraitable sur ce point » (p.204). L'opposition

du parlement à la Couronne contre les politiques expropriatrices marque l'histoire anglaise du début du XVII^e siècle. C'est grâce à la force du parlement que l'autorité du droit commun sur le droit commercial fut garantie et, de même, que ce droit put s'imposer au cours du temps comme supérieur aux origines légales scandinave, socialiste et française (La Porta et al., 1998, 1999; Djankov et al., 2003). Au cours de l'histoire anglaise, il y a eu des tentatives croissantes d'amoindrir les pouvoirs du parlement, ce qui devait se traduire par l'affaiblissement des institutions politiques. « Le parlement était le maître incontesté. La clé de l'histoire politique anglaise, qui contraste nettement avec celle de la France, fut l'incapacité pour la Couronne d'augmenter ses revenus fiscaux grâce à un contrôle effectif de l'économie. Pour y parvenir, il fallait une grande administration docile, la possibilité de contrôle réel de l'apprentissage et de la réglementation industrielle par les guildes et, enfin, un appareil législatif soumis à l'autorité royale. Or, tous ces éléments essentiels manquaient en Angleterre » (North et Thomas, 1973, p.207).

La différence de sentier institutionnel entre l'Angleterre, l'Espagne et la France s'explique par la marge de manœuvre dont disposaient respectivement les différentes Couronnes (North et Thomas, 1973, p.210). Dans le cas de l'Espagne et de la France, les corps représentatifs (parlementaires) cédèrent leur droit de contrôle effectif à la Couronne contre la stabilité et l'ordre. Le fait que le parlement ne puisse pas s'opposer aux velléités expropriatrices de la monarchie empêcha les prises d'initiatives et la mobilité des facteurs de production et conduisit à une baisse de l'activité économique en Espagne et en France (North et Thomas, 1973; Acemoglu et al., 2005a). En revanche, dans le cas de l'Angleterre, après plusieurs années de lutte, l'ascendant du parlement sur la Couronne permit une croissance économique soutenue.

En ce qui concerne la naissance des différents parlements, on admet que le parlement de la Grande Bretagne date de 1215, tandis que celui de la France date de 1795, soit près de 580 ans de différence d'expérience parlementaire entre les deux pays. Cette forte différence met en évidence la supériorité de l'expérience parlementaire de la Grande Bretagne par rapport à celle de la France. Cette expérience aurait joué dans la capacité de la Grande Bretagne à s'opposer à la monarchie.

3. Analyse empirique

3.1. Données et approches empiriques

Cet article avance l'hypothèse selon laquelle, l'établissement des parlements autochtones dans les anciennes colonies africaines seulement après les indépendances affecte négativement la qualité de la démocratie contemporaine. Autrement dit, l'expérience parlementaire, définie comme la durée entre la naissance du parlement et la date de l'indépendance, est négativement corrélée à la qualité de la démocratie contemporaine. *PARLINE* est l'unique base de données de l'Union International Parlementaire (UIP) à notre connaissance qui renseigne les dates de création de parlements effectifs dans les pays. Les dates des indépendances sont disponibles sur le site de la *Central Intelligence Agency* (CIA, World factbook). L'échantillon est constitué de 42 pays africains ayant connu leur indépendance aux environs des années 1960. Le choix des 42 pays a pour principal objectif de nous assurer de pouvoir disposer d'un échantillon homogène. Par exemple, les pays comme l'Afrique du Sud et l'Égypte, respectivement indépendant en 1910 et 1922 n'ont pas été inclus dans l'échantillon, ainsi que les pays récemment indépendants comme la Namibie en 1990, ou l'Érythrée en 1993. Le Libéria, indépendant en 1847, ne figure pas non plus dans cet échantillon, étant considéré comme une simple colonie de peuplement, de même que l'Éthiopie qui n'a pas été colonisée. De même, nous considérons dans l'analyse la période où les parlements africains n'étaient pas composés des colons.

En s'inspirant des travaux d'Olsson (2009), puis d'Omgba (2014, 2015), nous définissons l'expérience parlementaire à l'indépendance comme la différence entre la date de naissance du parlement (Date parlement) et l'année d'indépendance (Date indépendance).

$$\mathbf{Exper_parl = Date\ parlement - Date\ indépendance}$$

La variable dépendante est l'indice de démocratie de *polity2* fourni par *Polity IV*⁶ (2015). Nous considérons une moyenne entre les périodes 2004 et 2015. Cet indicateur varie entre -10 et 10, où -10 correspond à une situation de dictature absolue et +10 correspond

⁶ Base de données sur les institutions politique produite par l'Université de Maryland. Cette base est communément utilisée pour capter l'indice de démocratie (Ross, 2001; Lange, 2004 ; Olsson, 2009; Acemoglu et al. 2005b, 2008 ; Omgba, 2015)

à une parfaite démocratie⁷. Pour l'analyse de robustesse par la suite, nous considérons l'indicateur de droit politique de *Freedom House* nommé *political right* à la suite de La Porta et al. (2003).

Sur la base des arguments théoriques présentés ci-dessus, l'équation à estimer est donnée par :

$$\mathbf{Démocratie}_i = \alpha + \beta_1 \mathbf{Exper_parl}_i + \mathbf{X}'_i \boldsymbol{\gamma} + \varepsilon_i$$

Les régressions sont faites en coupe transversale à l'aide des MCO (Lange, 2004; Nunn, 2008; Olsson, 2009; Iyer, 2010; Omgba, 2014, 2015). Le choix de cette méthode se justifie par le fait que notre principale variable d'intérêt, c'est à dire l'expérience parlementaire à l'indépendance (*Exper_parl*), est invariante dans le temps. Dans cette équation, ε est le terme d'erreur, i représente l'indice pays et X est la matrice des variables de contrôle. Précisément, X prend en compte l'ensemble des potentiels déterminants de la démocratie établis par différentes théories (théorie de la modernité, théorie historique, théorie socioculturelle, théorie de la géographie) pour éviter d'éventuels biais d'endogénéité liés aux variables omises.

Déterminants de théorie de la modernité : Selon Lipset (1959), le développement institutionnel est conditionné par les niveaux de richesse, d'éducation, d'urbanisation et d'industrialisation. Mais cette théorie a été remise en cause en ce qui concerne l'éducation et le revenu (Acemoglu et al., 2005b, 2008). Dans l'analyse préliminaire, nous considérons d'une part le logarithme du Produit Intérieur Brut par tête en parité des pouvoirs d'achat (*ln_gdp*) et d'autre part un indicateur de capital humain qui est le logarithme du nombre d'inscriptions dans l'enseignement primaire (*ln_educ_prim*). De même, nous considérons un indicateur d'ouverture commerciale qui est la somme des importations et des exportations sur le PIB (*ln_ouverture*). Enfin, nous prenons en compte la population totale en logarithme (*ln_pop_total*). Ces variables sont issues de WDI (2015) et correspondent aux moyennes calculées sur les années 2000 à 2003.

⁷ Pour les détails sur cet indicateur, se rapporter au lien suivant : <http://www.systemicpeace.org/inscrdata.html>

Déterminants historiques et coloniaux : Deux arguments sont en mesure d'être mobilisés dans cette approche pour expliquer la qualité de la démocratie en Afrique à savoir : la thèse fondée sur l'origine légale et la colonisation (La Porta et al. 1999; Lange, 2004; Olsson, 2009) et celle de l'esclavage (Nunn et Wantckekon, 2011).

Concernant l'origine légale, La Porta et al. (1999) trouvent un effet négatif et significatif sur l'indice de démocratie lorsque l'origine légale est socialiste et française. L'effet sur la démocratie est en revanche positif lorsque l'on prend en compte l'origine légale britannique. Mais cette thèse n'a pas trouvé d'écho dans les travaux de Barro (1999). Par la suite, Lange (2004) a trouvé que le mode d'administration indirect dans les ex-colonies britanniques est négativement corrélé avec le niveau de développement politique de nos jours. Dans cette même lignée, s'insère le travail d'Olsson (2009) qui établit une relation de causalité positive entre durée de la colonisation et démocratie. Pour capter l'effet de l'origine légale et de la colonisation dans notre analyse, nous considérons une variable dummy (*legor_fr*) qui prend pour valeur 1 si l'origine légale est française et 0 sinon (La Porta et al., 1999).

L'étude de Nunn (2008) a mis en évidence l'existence d'une relation de long terme entre l'esclavage et le PIB en Afrique. Il trouve ainsi une relation de causalité négative entre le nombre d'esclaves exportés des pays africains et le PIB par tête de l'année 2000. Par la suite, Nunn et Wantckekon (2011) ont montré que le nombre d'esclaves affecte la confiance entre différents groupes ethniques. De même, il est établi que la confiance des administrés envers les dirigeants conditionne le développement des institutions (Marsh, 2000; Paxton, 2002). Dans l'analyse empirique ci-dessous, nous considérons le nombre d'esclaves exportés par chaque pays normalisé à sa superficie (*ln_export_pop*, Nunn, 2008)

Déterminants socioculturels : Pour certains auteurs, il existe un effet positif de la religion protestante sur la démocratie et un effet négatif des religions catholique et musulmane (La Porta et al., 1999; Fish, 2002). Des travaux de La Porta et al. (1999) ont montré que la fragmentation ethnique peut avoir un effet sur la qualité des institutions. Cette étude a été étendue par Alesina et al. (2003) en ce qui concerne la fragmentation linguistique. Pour confronter aux facteurs socioculturels notre proposition selon laquelle l'expérience parlementaire à l'indépendance a un effet négatif sur la démocratie

contemporaine, nous prenons en compte la part de la population catholique (catho80), protestante (protmg80) et musulmane (muslim80) en 1980⁸ (La Porta et al.1999). Les fragmentations ethnique (ethnic) et linguistique (language), qui définissent les probabilités que deux personnes prises au hasard n'appartiennent pas à la même ethnie ou ne parlent pas la même langue, sont issues d'Alesina et al. (2003).

Déterminants géographiques : Depuis l'étude séminale de Ross (2001) sur l'effet négatif des ressources naturelles sur la qualité de la démocratie, une abondante littérature s'est développée dans le même sens (Wantchekon, 2002; Smith, 2004; Collier et Hoeffler, 2005; Omgba, 2015). Les pays africains étant pour la plupart exportateurs de ressources naturelles, il semble logique de prendre en compte la dotation en ressources naturelles comme variable de contrôle. La base de données de la Banque Mondiale nous fournit un indicateur captant l'ensemble des rentes tirées des ressources naturelles en pourcentage du PIB (ln_res_nat).

Acemoglu et al. (2002) ont montré que la densité de la population pendant la période coloniale permet de différencier les colonies de peuplement et les colonies d'extraction. Dans les colonies où la densité était faible, les colonisateurs pouvaient s'installer et former des colonies de peuplement. Cette situation aurait conduit à l'importation des institutions des pays d'origine et conditionné la présence de bonnes institutions de nos jours. A l'inverse, là où la densité des « indigènes » était élevée, les colonisateurs ne s'installaient pas et formaient des colonies d'extraction, sans mise en place d'institutions efficaces. Pour capter cette composante géographique et historique, nous prenons en compte le logarithme de la densité de la population précoloniale (lpd1400, Nunn, 2008). Par la suite, des auteurs comme Rodrik et al. (2004) ont avancé, à la suite d'Acemoglu et al. (2001), que les conditions sanitaires ont eu de même un effet sur la formation des différents de types de colonies. Les pays éloignés de l'équateur sont exposés à un climat hostile qui accroît la présence d'insectes pouvant transmettre la malaria. Cette malaria aurait occasionné la mort des colons et empêché ces derniers de s'installer dans les pays africains en y implantant de bonnes institutions. Pour prendre en compte cette autre composante dans notre analyse, nous considérons deux variables : l'humidité maximale pendant la

⁸ Le choix de cette date est justifié par la disponibilité des données sur les religions de même que par son caractère historique. Les données de La Porta et al. (1999) sur la religion sont communément utilisées dans les études contemporaines (voir Acemoglu et al., 2008; Hayo et Voigt, 2010).

période coloniale (*humix_max*) qui est issue de Nunn (2008) et la latitude (*lat_abst*, La Porta et al. 1999). Nous ne pouvons pas prendre en compte le taux de mortalité des colons car cette variable est faiblement renseignée pour notre échantillon.

3.2. Résultats empiriques

Les résultats sont présentés en deux étapes. Les résultats préliminaires sont fondés sur la théorie de la modernité (première étape), et les tests de sensibilité sont menés à l'aide des hypothèses complémentaires portant sur les trois autres théories (histoire, socioculturelle et géographie) généralement mobilisées pour expliquer la qualité des institutions (deuxième étape).

3.2.1 Résultats préliminaires

La colonne 1 du tableau 1 expose la régression entre l'expérience parlementaire à l'indépendance et la démocratie. Elle établit un effet négatif et significatif entre l'expérience parlementaire à l'indépendance et l'indicateur de démocratie. Cela signifie que plus la durée entre la date de naissance de parlement et l'indépendance est élevée, plus le pays a une tendance à être non démocratique de nos jours *ceteris paribus*.

Tableau 1 : Résultats initiaux

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Indicateur de démocratie : polity2			
Exper_parl	-0.192** (0.074)	-0.206*** (0.076)	-0.197** (0.079)	-0.206** (0.083)
ln_gdp		-0.486 (0.796)		-0.908 (0.993)
ln_educ_prim		1.587 (1.899)		1.501 (1.994)
ln_pop_total			-0.363 (0.608)	-0.399 (0.674)
ln_trade			-0.547 (1.804)	0.542 (2.185)
Constante	4.195*** (0.994)	0.520 (8.334)	12.297 (14.429)	7.654 (14.836)
Observations	42	40	40	39
R ² -ajusté	0.11	0.13	0.12	0.14

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscédasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

Le manque d'expérience parlementaire à l'indépendance, se traduisant par l'absence d'organisation parlementaire durant la période coloniale, semble donc continuer à avoir un effet sur le fonctionnement des institutions politiques plus de 50 ans après.

En prenant en compte successivement les variables de contrôles comme le PIB/tête et le niveau d'éducation (colonne 2), l'ouverture commerciale et la population (colonne 3) et l'ensemble des ces quatre premières variables de contrôles (colonne 4), l'effet négatif et significatif de l'expérience parlementaire demeure.

Cela confirme donc notre hypothèse selon laquelle le manque d'expérience parlementaire dans les ex-colonies africaines au moment des indépendances explique la mauvaise qualité de la démocratie de nos jours. En effet, l'établissement des pouvoirs exécutifs avant l'organisation des parlements en Afrique a permis un contrôle du parlement par l'exécutif. Cela explique les décisions non démocratiques que peuvent prendre certains parlements africains (par exemple, la modification de l'article sur la limitation des mandats des présidents qui permet aux présidents des différents pays de rester plus de 25 ans au pouvoir). Ce résultat confirme également la thèse d'Acemoglu et al. (2001) sur l'effet des formes de colonies (colonie d'extraction et colonie de peuplement) adoptées durant la colonisation et leur impact sur le développement institutionnel. La plupart des pays africains ont été des colonies d'extraction ce qui s'est traduit par la mise en place des organisations parlementaires autochtones seulement après les indépendances. Ce résultat confirme de même les travaux d'Olsson (2009) sur l'importance de la colonisation sur la démocratie.

Afin de tester la sensibilité et la robustesse de notre analyse, nous confrontons dans ce qui suit notre hypothèse aux principales théories généralement mobilisées pour expliquer la qualité des institutions.

3.2.2. Test de sensibilité avec la théorie historique

Le tableau 2 présente l'effet de l'expérience parlementaire à l'indépendance en tenant compte des déterminants historiques identifiés dans la littérature comme pouvant influencer la démocratie en Afrique. Les résultats montrent que, même en contrôlant par l'origine légale de droit civil (colonne 1), l'esclavage (colonne 2), les deux variables à savoir

L'origine légale de type droit civil et l'exportation des esclaves (colonne 3) et l'ensemble des composantes de la théorie de la modernité (colonne 4), l'expérience parlementaire à l'indépendance reste significative et de signe attendu négatif. Ceci confirme notre hypothèse selon laquelle le manque d'expérience parlementaire dans les pays africains à l'accession à l'indépendance continue de nos jours à avoir un effet sur la qualité de la démocratie. Face aux composantes historiques, notre hypothèse reste validée et robuste.

Tableau 2 : Conditions initiales et contrôle par les facteurs historiques

	(1)	(2)	(3)	(4)
	Indicateur de démocratie : polity2			
Exper_parl	-0.186** (0.074)	-0.199*** (0.070)	-0.192** (0.071)	-0.203** (0.082)
legor_fr	-0.685 (1.435)		-0.756 (1.409)	-0.508 (1.957)
ln_export_pop		-0.271 (0.208)	-0.274 (0.207)	-0.363 (0.299)
ln_gdp				-1.241 (0.995)
ln_educ_prim				0.746 (2.520)
ln_pop_total				0.060 (0.841)
ln_trade				1.311 (2.165)
Constante	4.600*** (1.396)	6.919*** (2.350)	7.400*** (2.236)	6.549 (18.295)
Observations	42	42	42	39
R ² -ajusté	0.12	0.16	0.16	0.19

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscédasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

3.2.3. Test de sensibilité avec l'approche socioculturelle

Les résultats du tableau 3, en contrôlant par les facteurs liés à la religion (colonne 1), ceux liés à la fragmentation ethnique (colonne 2), ou à la fragmentation linguistique (colonne 3), ou encore l'ensemble de ces facteurs (colonne 4 et 5), confirment l'effet négatif de l'expérience parlementaire à l'indépendance sur la démocratie. Notre hypothèse selon laquelle le manque d'expérience parlementaire à l'indépendance continue de nos jours à

avoir un effet négatif sur la qualité de la démocratie reste donc robuste au contrôle des facteurs socioculturels.

Tableau 3 : Contrôle par les facteurs socioculturels

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
	Indicateur de démocratie : polity2				
Exper_parl	-0.238*** (0.081)	-0.183** (0.073)	-0.179** (0.073)	-0.238** (0.095)	-0.232** (0.088)
catho80	-0.026 (0.052)			-0.033 (0.058)	-0.052 (0.054)
muslim80	-0.042 (0.029)			-0.057 (0.040)	-0.063 (0.040)
protmg80	0.003 (0.058)			0.016 (0.057)	0.013 (0.058)
Ethnic		-3.245 (3.165)		-5.671 (3.818)	
Language			-2.232 (2.523)		-5.378* (2.950)
ln_gdp				-0.776 (0.947)	-0.760 (0.962)
ln_educ_prim				-1.424 (2.374)	-0.532 (2.228)
ln_pop_total				-0.310 (0.653)	-0.156 (0.662)
ln_trade				0.089 (2.184)	-0.843 (2.063)
Constante	6.742*** (2.117)	6.226** (2.304)	5.447*** (1.814)	26.936* (14.726)	24.683 (14.806)
Observations	42	42	40	39	37
R ² -ajusté	0.18	0.14	0.14	0.26	0.32

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscédasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

3.2.3. Test de sensibilité avec la théorie géographique

En prenant en compte les ressources naturelles, la densité de la population à la période précoloniale, l'humidité maximale pendant la colonisation et la latitude, l'effet négatif de l'expérience parlementaire à l'indépendance persiste. Notre proposition reste ainsi valide face aux composantes géographiques.

Tableau 4 : contrôle par les facteurs géographiques

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indicateur de démocratie : polity2					
Exper_parl	-0.164** (0.077)	-0.183** (0.077)	-0.165** (0.073)	-0.192** (0.076)	-0.169* (0.093)	-0.156* (0.091)
ln_res_nat	-1.137*** (0.295)				-1.046 (0.709)	-1.052 (0.853)
lpd1400s		-1.027 (0.676)			-0.781 (0.756)	-1.345 (0.790)
lat_abst			7.375 (7.939)		-0.391 (9.363)	5.476 (10.104)
humid_max				-0.022 (0.088)	-0.006 (0.098)	0.053 (0.082)
ln_gdp						-1.245 (0.974)
ln_educ_prim						2.012 (2.280)
ln_pop_total						0.311 (0.839)
ln_trade						-0.905 (2.441)
Constante	6.209*** (1.045)	4.853*** (1.067)	2.958* (1.562)	5.754 (6.789)	7.280 (8.227)	0.408 (19.804)
Observations	41	40	42	42	39	37
R ² -ajusté	0.25	0.18	0.13	0.12	0.24	0.32

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscédasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

Comme on le constate, les résultats établis en prenant en compte différents potentiels déterminants de la démocratie en Afrique ne remettent pas en cause ceux obtenus dans les estimations préliminaires. Autrement dit, les différentes théories ne remettent pas en cause la validité de notre hypothèse. Cela signifie qu'il existe un réel effet entre l'expérience parlementaire à l'indépendance et la démocratie contemporaine.

Pour continuer à éprouver nos résultats empiriquement, nous procédons aux tests de robustesse, présentés dans la partie suivante.

4. Analyses de robustesse

Trois tests de robustesse sont effectués. D'abord, nous prenons en compte des variables liées au régime parlementaire, à la durée de l'Etat et à la maturité du parlement. Par la suite, nous prenons en compte les arrangements institutionnels pré-existants durant la colonisation et au moment des indépendances ou encore les conditions initiales. Enfin, nous considérons une mesure alternative de démocratie (liberté politique de *Freedom House*).

4.1. Expérience parlementaire *versus* régime parlementaire, maturité du parlement et de l'Etat

Dans la mesure où cette étude explique la dynamique de la démocratie dans les anciennes colonies africaines en se focalisant sur l'expérience parlementaire à l'indépendance, il est important de s'assurer que les résultats établis ci-dessus sont indépendants du type de régime politique (présidentiel ou parlementaire), de la maturité du parlement et de la durée de l'Etat.

Trois nouvelles variables sont alors définies :

- √ La durée de l'état (Etat_col), définie comme la différence entre l'année 2000 et la date de la colonisation (Olsson, 2009).
- √ La maturité du parlement (maturit_parl), définie comme la différence entre l'année de référence 2000 et la naissance des parlements.
- √ Le type de régime politique (system_parl), pris en compte, à travers une dummy qui prend la valeur 1 si le régime est parlementaire et 0 sinon (*Data Base of Political Institution*, 2013).

L'année 2000 est prise pour référence afin d'éviter tous biais d'endogénéité avec notre indicateur de démocratie (moyenne calculée sur la période 2004-2013).

La prise en compte de ces variables vise à répondre à deux critiques qui pourraient être formulées à l'encontre de cette étude. D'une part, on pourrait arguer que le type de régime politique produit un effet sur la qualité de la démocratie en Afrique (l'argument étant que les régimes parlementaires sont plus démocratiques que les régimes présidentiels). D'autre

part, on peut penser que la démocratie est aussi liée à durée de l'Etat ou la maturité des parlements (l'argument étant que même les Etats aujourd'hui démocratiques sont passés par une phase de dictature, et que l'expérience dans le temps permet de se doter de bonnes institutions). Pour parer à ces éventuelles critiques, nous procédons à une estimation de notre modèle préliminaire en contrôlant par les trois nouvelles variables mentionnées ci-dessus.

Tableau 5 : Stabilité de l'hypothèse

	(1)	(2)	(3)	(4)
Indicateur de démocratie : polity2				
Exper_parl	-0.185** (0.079)	-0.164** (0.078)	-0.378*** (0.119)	-0.388** (0.177)
system_parl	3.323 (2.183)			4.584* (2.687)
Etat_col		0.010* (0.005)		0.013** (0.006)
maturit_parl			-0.198 (0.122)	-0.251 (0.166)
ln_gdp				-0.508 (0.858)
ln_educ_prim				0.393 (2.108)
ln_pop_total				0.444 (0.766)
ln_trade				-1.297 (1.919)
Constante	3.814*** (1.050)	2.306 (1.491)	11.371** (4.433)	10.532 (13.582)
Observations	42	42	42	39
R-squared	0.16	0.17	0.17	0.36

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscedasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

Les résultats du tableau 5 montrent que même en contrôlant par nos trois nouvelles variables, à savoir le régime politique parlementaire, la maturité du parlement et la durée de l'Etat, le signe et la significativité de l'expérience parlementaire à l'indépendance persistent. Cela confirme nos différents résultats établis précédemment.

4.2. Prise en compte des arrangements institutionnels durant la colonisation et à l'indépendance

Nous contrôlons par un certain nombre de variables qui sont destinées à tenir compte des politiques et institutions durant la domination coloniale et à l'indépendance. En effet, il est possible de penser que les pays Africains les plus démocratiques aujourd'hui sont ceux dont les peuples ont toujours refusé l'autocratie. Dès lors, même pendant la période coloniale, ont été les premiers à refuser la toute-puissance du colon et à mettre sur place un parlement. Dans ce cas, l'expérience parlementaire ne serait pas à l'origine de la démocratie mais plutôt les arrangements institutionnels qui pré-existaient avant la colonisation et même au moment des indépendances. Ces arrangements seraient corrélés avec l'expérience parlementaire mais jusqu'à présent absents des régressions. Un test de robustesse additionnel utilise deux variables de contrôle pour tenir compte des arrangements institutionnels de la période coloniale et de la date de l'indépendance ou encore ce que l'on peut qualifier de « conditions initiales ».

Premièrement, nous prenons en compte le statut colonial des différents pays africains. Dans le contexte colonial de l'Afrique, même si la domination coloniale dans la quasi-totalité des pays africains a eu lieu durant la même période de 1885 à environ 1960, elle a eu néanmoins un certain nombre de particularités en termes de statut politique que les européens attribuaient à chaque territoire colonisé. Par conséquent, nous contrôlons par la classification du statut politique durant la colonisation (*Statut_colonial*) en faisant la distinction entre les colonies, les protectorats et les pays indépendants. Cette variable, fournie par Bertocchi et Canova (2002), permet de classer les Etats africains en trois catégories. Ainsi, selon Bertocchi et Canova (2002), les protectorats prennent la valeur 1, et les colonies la valeur 2. Nous ne disposons pas des Etats indépendants comme le Libéria et l'Egypte dans notre échantillon.

Deuxièmement, il est possible d'envisager que c'est le niveau de développement politique des différents Etats au moment de l'ascension à l'indépendance qui influence la démocratie contemporaine. Pour répondre à cette éventuelle critique, à l'instar d'Olsson (2009) nous prenons comme variable de contrôle le niveau de démocratie à la date de l'indépendance (*demo_independ_polity2*).

Tableau 6 : Prise en compte des conditions initiales : statut colonial et démocratie à l'indépendance

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Indicateur de démocratie : polity2						
Statut_colonial	-2.906 (2.461)	-2.344 (1.936)	-0.670 (2.135)			
Exper_parl		-0.157** (0.074)	-0.189* (0.104)		-0.182** (0.076)	-0.192** (0.087)
Demo_indpend_polity2				0.133 (0.114)	0.103 (0.113)	0.105 (0.135)
ln_gdp			-1.740 (1.103)			-0.918 (0.985)
ln_educ_prim			1.961 (1.801)			0.901 (2.352)
ln_pop_total			-1.123 (0.752)			-0.331 (0.700)
ln_trade			0.834 (2.272)			0.732 (2.186)
Constante	8.106* (4.752)	8.432** (3.475)	24.793 (17.535)	2.704*** (0.775)	4.272*** (1.033)	8.593 (15.691)
Observations	39	39	31	42	42	39
R ² - ajusté	0.03	0.11	0.24	0.03	0.13	0.16

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscédasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

A travers le statut colonial et le niveau de démocratie à l'indépendance, nous pensons avoir pris en comptes les effets potentiels de domination coloniale que notre principale variable d'intérêt d'expérience parlementaire à l'indépendance ne permet pas de capter.

Le statut colonial n'a aucun effet sur la démocratie contemporaine (colonne 1) et qui plus n'affecte pas l'effet négatif et significatif de l'expérience parlementaire à l'indépendance (colonne 2 et 3).

Le niveau de démocratie à l'indépendance n'affecte pas la démocratie contemporaine. Comme dans les estimations prenant en compte le statut colonial, notre variable d'intérêt reste significative et de signe attendu négatif.

Ces deux résultats établis en prenant en compte les conditions initiales des pays africains ne remettent, en aucun cas, en cause nos différents précédents résultats.

4.2. Mesure alternative de la démocratie: liberté politique

Dans ce deuxième test de robustesse, nous substituons l'indicateur de démocratie de *polity IV* utilisé dans les précédents résultats comme variable endogène par l'indicateur de droit politique de *Freedom House* (*Polical_right*) à la suite de La Porta et al. (2003). Cet indicateur est codé de 1 à 7, où 1 correspond à des droits politiques totaux dans le pays tandis que 7 correspond à une absence de droits politiques. Cet indicateur est codé dans le sens contraire de celui de *Polity IV* (*Freedom House* code 1 un pays démocratique tandis que *polity2* le code 10. De la même manière, pour un pays non démocratique, chez *Polity IV* nous avons -10, soit la plus petite valeur, et chez *Freedom House* 7, c'est-à-dire la plus grande valeur). Par la suite, l'effet négatif de l'expérience parlementaire sur la démocratie se traduira par un effet positif de cette dernière sur l'indicateur de *political right* de *Freedom House*. En d'autres termes, les variables affectées d'un signe négatif en utilisant l'indicateur de démocratie de *Polity IV* doivent être assignées d'un signe positif lorsque l'indicateur de *Freedom House* est retenu.

Les résultats établis avec l'indicateur de démocratie de *Polity IV* sont consolidés par l'indicateur de droit politique de *Freedom House* dans son ensemble dans le tableau 6 ci-dessous. Dans toutes les régressions, les résultats corroborent l'affirmation selon laquelle plus la différence entre la date de naissance de parlement et l'indépendance est grande, traduisant un manque d'expérience parlementaire à l'indépendance, plus l'ancienne colonie africaine sera non démocratique de nos jours *ceteris paribus*.

Tableau 7 : Mesure alternative de démocratie

	(1)	(2)	(3)	(4)
Indicateur de démocratie : polical_right				
Exper_parl	0.068** (0.029)	0.061** (0.029)	0.071* (0.039)	0.049 (0.033)
legor_fr		0.634 (0.639)		
ln_export_pop		0.046 (0.091)		
catho80			0.017 (0.025)	
muslim80			0.021 (0.016)	
protmg80			0.010 (0.026)	
Ethnic			1.242 (1.167)	
ln_res_nat				0.624* (0.317)
lpd1500s				0.296 (0.284)
lat_abst				-0.522 (3.311)
humid_max				-0.003 (0.031)
ln_gdp	0.493 (0.345)	0.477 (0.336)	0.457 (0.306)	0.620* (0.316)
ln_educ_prim	-1.021 (0.761)	-0.663 (0.917)	-0.370 (0.776)	-0.780 (0.930)
ln_pop_total	0.245 (0.208)	0.237 (0.234)	0.261 (0.198)	0.013 (0.248)
ln_trade	-0.471 (0.767)	-0.510 (0.793)	-0.342 (0.781)	-0.211 (0.995)
Constante	3.273 (4.563)	1.262 (5.519)	-2.334 (4.363)	3.140 (6.716)
Observations	39	39	39	37
R ² -ajusté	0.16	0.20	0.23	0.36

Note: Les chiffres entre parenthèses donnent les écarts types corrigés de l'hétéroscedasticité. *** significatif à 1%, ** significatif à 5% et * significatif à 10%.

Nous avons à l'aide des tests empiriques, montré la solidité et la robustesse de notre hypothèse. A présent, nous exposons et discutons quelques mécanismes par lesquels l'expérience parlementaire à l'indépendance peut influencer la qualité contemporaine de la démocratie.

5. Effet de l'expérience parlementaire sur la démocratie : quels canaux de transmission ?

Dans ce qui suit, nous exposons un ensemble d'arguments à l'appui de notre hypothèse selon laquelle l'expérience parlementaire à l'indépendance influence la qualité de la démocratie de nos jours.

Dans cette perspective, nous mobilisons deux arguments en plus de l'ancrage théorique de la deuxième partie et des tests empiriques. D'abord, nous nous appuyons sur l'histoire des processus de décolonisation, puis sur la divergence de sentier institutionnel dans le cas des pays abondants en ressources naturelles.

Gestion du pouvoir politique pendant et après les indépendances dans les pays en développement

Le choix des élites politiques d'un pays n'est pas indépendant de leur environnement. Les élites doivent faire face à deux types de contraintes : les contraintes internes et les contraintes externes (Tcheta-Bampa, 2014). Les contraintes externes renvoient aux rapports de force qu'entretiennent les Etats entre eux, c'est-à-dire au jeu des alliances internationales. Les contraintes internes, quant à elles, correspondent aux conflits existants entre les différents groupes et aux intérêts du groupe politique dominant. Au moment de l'indépendance, le fait que les puissances internationales aient pu imposer aux anciennes colonies des leaders, est lié, dans la plupart de ces Etats, à la jeunesse de leur parlement. De même, les nouvelles élites politiques nationales ont profité de cette jeunesse du parlement (absence de contre-pouvoir) pour ériger des Etats aux régimes dictatoriaux (c'est par exemple le cas de Mobutu au Congo Kinshasa, d'Omar Bongo au Gabon, d'Idi Amin Dada en Ouganda et de beaucoup d'autres). La jeunesse du parlement s'est ainsi traduite, de fait, par une absence de séparation des pouvoirs et par l'établissement d'un parti unique qui a donné la possibilité au pouvoir exécutif de nommer le président du parlement (Prempeh, 2008). Le contrôle du parlement par l'exécutif par son manque de maturité à l'indépendance a permis de servir les intérêts des élites nationales pour structurer les futures institutions politiques et leur évolution. De même, ce manque de contre-pouvoir parlementaire a servi les intérêts des colonisateurs pour accorder leurs soutiens aux dictateurs africains.

La divergence des institutions dans les pays à abondance de ressources

Pourquoi certains pays à abondance de ressources ont de bonnes démocraties et d'autres non ? Deux voies de réponse en été proposées (Wanchekon, 2002; Omgba, 2015). Pour Wantckekon (2002), la solidité des institutions au moment de la découverte des ressources naturelles détermine la future trajectoire institutionnelle du pays. Pour Omgba (2015), c'est la durée entre l'année de production du pétrole et la date d'indépendance qui dispose le pays à avoir une meilleure démocratie. Si pour Wantckekon (2002), le canal est clairement identifié à travers la solidité des institutions, en revanche pour Omgba (2015), on peut affirmer que c'est le temps qui s'écoule entre l'année de production du pétrole et l'indépendance qui permet au pays de se doter d'organisations politiques solides. Les deux propositions se rejoignent pour mettre en évidence l'effet de la maturité des organisations politiques garantes sur la démocratie.

Si l'abondance des ressources naturelles est un obstacle au développement de la démocratie, c'est parce que le pouvoir parlementaire des pays africains ont été tardivement mise en place facilitant ainsi le contrôle par le pouvoir exécutif. Selon nous, l'expérience parlementaire à l'indépendance s'avère être l'un des canaux, parmi d'autres, permettant de disposer d'institutions efficaces et de meilleure qualité. La solidité et la maturité du parlement à l'indépendance a fait défaut dans le cas des pays africains.

6. Conclusion

Cet article avance l'hypothèse selon laquelle l'expérience du parlement au moment de l'indépendance influence la qualité contemporaine de la démocratie en Afrique. Cette hypothèse corrobore la théorie d'Acemoglu et al (2001) en Afrique, selon laquelle, du fait de conditions sanitaires hostiles dans les pays africains, ces derniers ont été prédisposés à la mise en place de colonies d'extractions et non de colonies de peuplement pour la majorité. Cela s'est traduit sur le plan du fonctionnement politique par l'absence d'organisations parlementaires solides durant la colonisation. Cette hypothèse s'inscrit dans le prolongement de l'étude séminale de North et Thomas (1973) sur le rôle du parlement dans la divergence de sentier de performance économique et institutionnelle entre la Grande Bretagne, la France et l'Espagne. Cette proposition trouve de même de

solides arguments dans de nombreuses études sur le rôle de l'histoire dans l'explication contemporaine des institutions (La porta, 1998, 1999; Engerman et Sokollog, 1997; Acemoglu et al, 2001 2002; Iyer, 2010; Olsson, 2009; Omgba, 2015).

La variable d'intérêt l'« expérience parlementaire à l'indépendance » est définie comme la différence entre la date de naissance du parlement et la date d'indépendance. En procédant à différentes estimations et tests de sensibilité et de robustesse utilisant plusieurs autres variables inspirées de différentes théories, l'article parvient à démontrer la solidité et la fiabilité de son hypothèse centrale selon laquelle l'expérience du parlement au moment de l'indépendance influence la qualité contemporaine de la démocratie en Afrique. En plus des nombreux tests empiriques réalisés, plusieurs analyses théoriques et des faits factuels sont aussi proposées à l'appui de la démonstration. L'histoire de l'Europe du 15^{ème} siècle, les changements constitutionnels contemporains en Afrique visant l'amendement de l'article sur la limitation de mandat et l'histoire des décolonisations sont pris en compte pour montrer analytiquement la pertinence de notre hypothèse testée empiriquement.

Cet article offre des résultats qui mettent en évidence l'importance du *leg* historique pour expliquer la divergence de sentier institutionnel entre pays africains. Cela permet d'étendre aux pays en développement le raisonnement *northien* construit sur la base d'une comparaison entre trois pays actuellement développés (Espagne, France, Grande-Bretagne). En ce qui concerne les pays d'Afrique, cet article permet de montrer que le manque d'expérience des parlements dans différents pays a servi les intérêts des responsables politiques post-indépendance pour établir des dictatures et mettre en place des arrangements institutionnels inefficaces dans de nombreux domaines. Ces différentes matrices institutionnelles établies lors des indépendances faute de maturité du parlement se sont consolidées au cours du temps et continuent de nos jours à influencer le fonctionnement des institutions démocratiques africaines.

Cet article, bien que mettant en évidence le rôle de l'histoire dans l'explication contemporaine de la démocratie, ne remet toutefois pas en cause le rôle joué par les élites politiques actuelles dans le fonctionnement de la démocratie de ces différents pays. C'est une des raisons pour lesquelles l'une des extensions possibles de cet article est d'explorer

le rôle de la durée au pouvoir de certaines élites politiques sur le fonctionnement de la démocratie.

Annexes

Annexe 1 : Statistiques descriptives

	Observations	Minimun	Maximun	Moyenne
polity2	42	-5.00	10.00	2.48
political_right	42	1.00	7.00	4.52
Exper_parl	42	-3.00	33.00	8.90
ln_gdp	41	5.00	9.00	6.49
ln_educ_prim	40	3.59	4.94	4.48
ln_pop_total	42	13.04	18.68	15.76
ln_trade	40	3.21	5.70	4.19
legor_fr	42	0.00	1.00	0.67
ln_export_pop	42	3.91	14.40	9.86
catho80	42	0.00	95.90	25.72
muslim80	42	0.00	99.80	35.40
protmg80	42	0.00	50.00	11.04
Ethnic	42	0.00	0.93	0.65
Language	40	0.01	0.92	0.63
ln_res_nat	41	-4.54	4.16	1.95
lpd1500s	40	-1.97	3.22	0.88
lat_abst	42	0.00	0.38	0.13
humid_max	42	41.00	95.00	72.24
system_parl	42	0.00	1.00	0.10
Etat_col	42	78.00	538.00	170.02
maturit_parl	42	7.00	45.00	27.86
Statut_colonial	39	-9	9	1.923077
Demo_independ_polity2	42	1	2	-1.666667

Annexe 2 : Description des variables

Variables	Description	Source
Exper_parl	La différence entre la date de naissance du parlement et la date de l'indépendance	Auteur
Date naissance parlement		<i>Parline database on national parliaments</i> (2015),
Date indépendance		CIA (2015)
Polity 2	Indicateur de démocratie compris entre -10 (dictature absolue) et 10 (parfaite démocratie).	Polity IV (2015)
Political_right	Indicateur de liberté politique compris entre 1 (liberté absolue) et 7 (pas de liberté)	Freedom House (2015)
ln_gdp	Produit intérieur Brut en Parité des Pouvoirs d'Achat	WDI(2015)
ln_trade	(Importation +exportation)/PIB	WDI(2015)
ln_pop_toal	Population totale	WDI(2015)
ln_res_nat	Rente totale en ressources naturelles	WDI(2015)
ln_educ_prim	Nombre d'inscriptions dans l'enseignement primaire	WDI(2015)
Ethnic language	La probabilité que deux personnes prises au hasard n'appartiennent pas à la même ethnique	Alesina et al.(2003).
language	La probabilité que deux personnes prises au hasard ne parlent pas la même langue	Alesina et al.(2003).
lpd1400s	Densité de la population au 15 ^e siècle	Nunn (2008)
ln_export_pop	Nombre d'esclaves exportés normalisé à la superficie du pays	Nunn (2008)
lat_abst	Latitude	Laporta et al (1999)
legor_fr	Origine légale France (variable dichotomique)	Laporta et al (1999)
humid_max	Moyenne maximale d'humidité pendant la période précoloniale	Nunn (2008)
muslim80	Pourcentage de musulmans dans la population totale	Laporta et al (1999)
protmg80	Pourcentage de protestants dans la population totale	Laporta et al (1999)
Catho80	Pourcentage de catholiques dans la population totale	Laporta et al (1999)
Etat_col	Année 2000 – date indépendance	Auteur
System_parl	Variable dichotomique qui prend 1 si le régime est parlementaire et 0 sinon	Data Base of Political Institutions, 2013)
Maturit_parl	Année 2000- Date naissance parlement	Auteur
Statut_colonial	Distingue les pays africains entre protectorat et colonie	Bertocchi G. et Fabio Canova F. (2002)
Demo_independ_polity2	Indice de démocratie à la date de l'indépendance	Polity IV (2015)

Bibliographie

Acemoglu D., Johnson S. and Robinson J. (2001), “The Colonial Origins of Comparative Development: An Empirical Investigation”, *American Economic Review*, Vol.91, N°4, pp.1369-1401.

Acemoglu D., Johnson S. and Robinson J. (2002), “Reversal of Fortune: Geography and Institutions in the Making of the Modern World Income Distribution” *Quarterly Journal of Economics*, Vol.118, N°4, pp.1231-94.

Acemoglu D., Johnson S., Robinson J. et Yared P. (2005b), “From Education to Democracy?”, *American Economic Review*, Vol.95, N°2, pp.44-49.

Acemoglu D., Johnson S. and Robinson J. (2005a), “The Rise of Europe: Atlantic Trade, Institutional Change, and Economic Growth”, *American Economic Review*, Vol.95, N°3, pp.546-579.

Acemoglu D., Johnson S., Robinson J. and Yared P. (2008), “Income and Democracy?” *American Economic Review*, Vol.98, N°3, pp.808-842.

Alesina A., Devleeschauwer A., Easterly W., Kurlat S. and Wacziarg R.(2003), “Fractionalization”, *Journal of Economic Growth*, Vol.8, N°2, pp.155-194.

Bairoch (1993), *Economics and World History: Myths and Paradoxes*, Chicago: University of Chicago Press

Barro R. (1999), “Determinants of Democracy”, *Journal of Political economy*, Vol.107, N°6, pp.158-183.

Bertocchi G. and Fabio Canova F. (2002), “Did Colonization Matter for Growth?: An Empirical Exploration into the Historical Causes of Africa's Underdevelopment”, *European Economic Review*, Vol.46, N°10, pp.1851-1871.

Bratton M., Bhavnani R. and Chen T. (2012), “Voting Intentions in Africa: Ethnic, Economic or Partisan?”, *Commonwealth & Comparative Politics*, Vol.50, N°1, pp.27-52.

Central Intelligence Agency (2010), World Factbook publication. published online.

Collier P et Hoeffler A. (2005), « Démocraties Pétrolières », *Afrique contemporaine*, N°216, Vol.4, pp. 107- 123.

Djankov S., Glaeser E., La Porta R., Lopez-de-Silanes F. and Shleifer A. (2003). The New Comparative Economics, *Journal of Comparative Economics*, Vol.31, N°4, pp.595-619.

Engerman S and Sokoloff K. (1997). Factor Endowments, Institutions, and Differential Paths of Growth Among New World Economies: A View from Economic Historians of the United States, in *How Latin America Fell Behind*. Stephen Haber, ed., Stanford: Stanford University Press.

Freedom House (2015), <http://www.freedomhouse.org/issues/democratic-governance#.UwNfLvl5M9A>, consulté en janvier

Fish M. (2002), “Islam and Authoritarianism” *World Politics*, Vol.55, N°1, pp. 4-37.

Furet F. et Richet D. (1973), *La Révolution Française* (Vol. 20). Paris: Fayard.

Grier R. (1999), “Colonial Legacies and Economic Growth”, *Public Choice*, Vol.98, N°3-4, pp.317-335.

Hayo B. and Voigt S. (2010), “Determinants of Constitutional Change: Why do Countries Change Their Form of Government”, *Journal of Comparative Economics*, Vol.38, N°3, pp.283-305

Iyer L. (2010), “Direct Versus Indirect Colonial Rule in India: Long-Term Consequences”, *Review of Economics and Statistics*, Vol.92, N°4, pp.693-713.

Jensen N. and Wantchekon L. (2004), “Resource Wealth and Political Regimes in Africa”, *Comparative Political Studies*, Vol.37, N°7, pp.816-841.

La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Pop-Eleches C. and Shleifer A. (2003), “Judicial Checks and balances”, *National Bureau of Economic Research*, Working Paper, N° 9775.

La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A. and Vishny R. (1999), “The Quality of Government”, *Journal of Law, Economics and Organization*, Vol.15, N°1, pp.222-279.

La Porta R., Lopez-de-Silanes F., Shleifer A. and Vishny R. (1998), “Law and Finance.” *Journal of Political Economy*, Vol.106, N°6, pp.1113-1155.

Lange K. (2004), “British Colonial Legacies and Political Development”, *World Development*, Vol. 32, N°6, pp.905–922.

Lipset M. (1959), “Some Social Requisites of Democracy : Economic Development and Political Legitimacy”, *American Political Science Review* , Vol.53, N°1, pp.69-105.

Marsh C. (2000), “Social Capital and Democracy in Russia”, *Communist and Post-Communist Studies*, Vol.33, N°2, 183-199.

Mornet D. (1933), *Les Origines Intellectuelles de la Révolution Française*. Paris: Armand Colin

Mozaffar S., Scarritt J. and Galaich G. (2003), “Electoral Institutions, Ethnopolitical Cleavages and Party Systems in Africa's Emerging Democracies”, *American Political Science Review*, Vol.97, N°3, pp. 379-390.

North D. (1990), *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge University Press.

North D. et Thomas R. (1793), *The Rise of the Western world*, Cambridge University Press. *L'essor du Monde Occidental: une Nouvelle Histoire Economique*. Trad. J.M. Denis, Paris, Flammarion(1980).

Nunn N. (2008), “The Long-term Effects of Africa’S Slave Trades”, *Quarterly Journal of Economics*, Vol.123, N°1, pp.139-176.

Nunn N. (2009), “The Importance of History for Economic Development” *National Bureau of Economic Research*, N°. w14899.

Nunn N and Wantchekon L. (2011), “The Slave Trade and the Origins of Mistrust in Africa” *American Economic Review*, Vol.101, N°7, pp.3221-3252

Olsson O. (2009), “On the Democratic Legacy of Colonialism”, *Journal of Comparative Economics*, Vol. 37, N°4, pp. 534-551.

Ongba L. (2009), “On The Duration of Political Power in Africa: The Role of Oil Rent”, *Comparative Political Studies*, Vol.42, N°3, pp416-436.

Ongba L. (2014), “Institutional Foundations of Export Diversification Patterns in Oil-Producing Countries”, *Journal of Comparative Economics*, Vol.42, N°4, pp.1052-1064.

Ongba L. (2015), “Why Do Some Oil-Producing Countries Succeed in Democracy While Others Fail?”, *World Development*, Vol.76, pp.180-189.

parline database on national parliaments (2015), <http://www.ipu.org/parline/parlinesearch.asp>

Paxton P. (2002), “Social Capital and Democracy: An Interdependent Relationship”. *American Sociological Review*, Vol.67, N°2, pp.254-277.

Polity IV (2015), <http://www.systemicpeace.org/inscr/inscr.htm>, consulté janvier .

Prempeh H. (2008), “Presidents Untamed”, *Journal of Democracy*, Vol.19, pp.109-123.

Rodrik D., Subramanian A. and Trebbi F. (2004), “Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration in Economic Development”, *Journal of Economic Growth*, Vol.9, N°2, pp.131-165.

Ross M. (2001), “Does Oil Hinder Democracy ?”, *World Politics*, Vol.53, N°3, pp.325-361.

Smith B. (2004), “Oil Wealth and Regime Survival in the Developing World, 1960-1999”, *American Journal of Political Science*, Vol.48, N°2, pp.232-246

Tcheta-Bampa A. (2014), *Cinq Essais sur la Mauvaise Qualité des Institutions en Afrique*, Thèse de Doctorat en Sciences Economique, Université de Paris 1.

Wantchekon L. (2002), “Why do Resource Dependent Countries Have Authoritarian Governments?” *Journal of African Finance and Economic Development*, Vol.5, N°2, pp.57-77.

WDI, (2015). World Development Indicators, CD-Rom, The World Bank, Washington, D.C.